



Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Benoist COURANT

Rachel DUVAL

Erwan LE GOFF

Stéphane MORVAN

Experts Comptables

Commissaires aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

**MAISON FAMILIALE RURALE
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE L'LOISE**

4 ROUTE DE MENGLEUZ

29290 SAINT RENAN



**MAISON FAMILIALE RURALE
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE L'LOISE**

4 ROUTE DE MENGLEUZ

29290 SAINT RENAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux membres de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de l'Iroise,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la « Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de l'Iroise » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de de l'association la « Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de l'Iroise » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

OK

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à QUIMPER, le 16 avril 2024

SARL L.G.M.A.
Commissaire aux Comptes
Représentée par Benoist COURANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops at the top and bottom, with a horizontal line extending to the right from the bottom loop.

BILAN - ACTIF

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/09/2022 au 31/12/2023			01/09/2021 au 31/08/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 548,21	6 548,21		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 993 302,06	2 883 113,32	110 188,74	138 523,51
Installations techn., matériel et outil. ind.	6 031,10	2 750,24	3 280,86	2 817,69
Autres	737 038,70	713 826,34	23 212,36	34 877,58
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 875,00		9 875,00	9 875,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	104,08		104,08	104,08
TOTAL (I)	3 752 899,15	3 606 238,11	146 661,04	186 197,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	695,62		695,62	1 100,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	52 384,59	13 623,62	38 760,97	24 445,39
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 280,57		3 280,57	11 296,95
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	292 253,35		292 253,35	376 369,62
Charges constatées d'avance	9 681,98		9 681,98	16 624,00
TOTAL (II)	358 296,11	13 623,62	344 672,49	429 835,96
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 111 195,26	3 619 861,73	491 333,53	616 033,82

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

BILAN - PASSIF APRÈS RÉPARTITION

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

PASSIF (après répartition)	Du 01/09/2022 au 31/12/2023	Du 01/09/2021 au 31/08/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	327 987,65	348 259,57
Excédent ou déficit de l'exercice	-66 052,31	-20 271,92
<i>Situation nette (sous total)</i>	261 935,34	327 987,65
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	53 281,07	62 105,62
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	315 216,41	390 093,27
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38 998,74	38 356,67
TOTAL (III)	38 998,74	38 356,67
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 066,53	42 440,22
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 938,19	49 871,34
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	63 089,98	43 368,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 936,08	44 865,20
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 087,60	7 038,22
TOTAL (IV)	137 118,38	187 583,88
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	491 333,53	616 033,82

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

	Du 01/09/22 au 31/12/23	Du 01/09/21 au 31/08/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	13 360,00	7 280,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	589 541,19	397 303,38
<i>Dont parrainages</i>	20 399,88	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	980 368,65	801 146,19
Versements des fondateurs ou cons. dotat. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amorts, dépr., prov., transf. charges	76 512,18	17 380,62
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 742,61	28 258,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 661 524,63	1 251 368,20
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	96 324,90	65 344,19
Variation de stock	404,38	-200,00
Autres achats et charges externes	325 676,56	258 743,63
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	22 734,92	18 244,06
Salaires et traitements	919 823,66	652 248,12
Charges sociales	324 673,03	235 350,78
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	55 779,93	47 771,91
Dotations aux provisions	1 846,78	3 926,78
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	9 216,26	5 357,14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 756 480,42	1 286 786,61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-94 955,79	-35 418,41
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	199,08	89,46
Autres intérêts et produits assimilés	7 853,57	856,36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	8 052,65	945,82
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépr. et aux prov.		
Intérêts et charges assimilées	509,38	680,29
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de val. mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	509,38	680,29
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 543,27	265,53

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

	Du 01/09/22 au 31/12/23	Du 01/09/21 au 31/08/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-87 412,52	-35 152,88
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	816,77	533,51
Sur opérations en capital	22 366,73	15 170,95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	23 183,50	15 704,46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 823,29	541,50
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépr. et aux prov.		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 823,29	541,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	21 360,21	15 162,96
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		282,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 692 760,78	1 268 018,48
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 758 813,09	1 288 290,40
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-66 052,31	-20 271,92

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 491 333,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -66 052,31 Euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association a pour activité :

- la formation par alternance de la 4^e au Bac Pro dans les domaines des Services aux Personnes et Vente en espace rural. Cette formation est financée (outre la participation des familles) par une subvention versée à l'élève par le Ministère de l'Agriculture.
- la formation Prépa-concours et CAP.

Le bénévolat n'a fait l'objet d'aucune valorisation

La commune de SAINT RENAN met à la disposition de votre Association des installations sportives municipales, la valeur de cette mise à disposition n'est pas arrêtée et n'est donc pas inscrite dans les comptes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 A 15 ans
- Matériels et outillages	3 A 4 ans
- Matériels de transports	3 ans
- Matériels et Mob enseignement	3 A 7 ans
- Mobilier Internat	3 A 5 ans

Subventions d'investissements : elles sont amorties au même rythme que les immobilisations subventionnées : l'amortissement de l'exercice, en produits exceptionnels, s'élève à 22 367 € en 2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les stocks sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 548		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre	2 986 029		7 273
		Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 363		1 668
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport		98 375	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		372 001	
	Emballages récupérables & divers		258 156		1 150
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 718 924		17 448
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		9 875		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		104		
		TOTAL	9 979		
		TOTAL GENERAL	3 735 451		17 448

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 548	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			2 993 302	
		Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				6 031	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport			98 375	
		Mat. bureau, inform., mobilier			379 359	
	Emb. récupérables & divers			259 305		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			3 736 372	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 875	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				104	
		TOTAL			9 979	
		TOTAL GENERAL			3 752 899	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 548			6 548
TOTAL		6 548			6 548
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	2 847 506	35 608		2 883 113
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels		1 546	1 205		2 750
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	98 375			98 375
	Mat. bureau et Informatiq., mob.	348 147	14 683		362 830
	Emballages récupérables divers	247 133	5 489		252 622
TOTAL		3 542 705	56 985		3 599 690
TOTAL GENERAL		3 549 253	56 985		3 606 238

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immo incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag, am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier Inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
			L.G.M.A Commissaire aux Comptes		

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour départ à la retraite : 38 999 €

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

provisions pour dépréciations élèves : 13 623,62 €

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES STOCKS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 100,00	695,62	1 100,00	695,62
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 100,00	695,62	1 100,00	695,62

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	104		104
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15 427	15 427	
	Autres créances clients	36 958	36 958	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 976	2 976	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers	226	226		
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	79	79		
Charges constatées d'avance	9 682	9 682		
TOTAUX		65 451	65 347	104
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 682
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 682

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 567
Autres créances	226
Disponibilités	
TOTAL	9 793

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	348 259,57				327 987,65
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 271,92		-20 271,92	-56 852,90	16 309,06
Subventions d'investissement	62 105,62		5 235,00	15 170,95	53 281,07
TOTAUX	390 093,27		-15 036,92	-41 681,95	397 577,78

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global
SUBVENTIONS								
SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE	706 865,67		706 865,67				706 865,67	
SUBV DRAAF	248 140,92		248 140,92				248 140,92	
SUBV FONCTIONNT SCOLAIRE	10 619,20		10 619,20				10 619,20	
SUBV KARTA	3 829,30		3 829,30				3 829,30	
SUBVENTIONS COMMUNES	2 233,10		2 233,10				2 233,10	
AUTRES SUBV	493,67		493,67				493,67	
AUTRES SUBVENTIONS-CONSEIL REGIONAL	532,50		532,50				532,50	
SOLDE 1.3% TAXE APPRENTISSAGE	7 654,29		7 654,29				7 654,29	
TOTAL	980 368,65		980 368,65				980 368,65	

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

2900012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(2) groupes et associés : 20103 €
il s'agit des dettes envers l'ANFRA et de la FEDERATIONS DEPARTEMENTALE des MFR

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d' 1 an à l'origine	14 067	12 043	2 024	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 938	11 938		
Personnel & comptes rattachés	15 704	15 704		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	46 289	46 289		
Etat & autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	1 097	1 097		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	20 103	20 103		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	15 833	15 833		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 088	12 088		
TOTAUX	137 118	135 095	2 024	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

28 387

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 088
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 088

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012
Dettes fiscales et sociales	27 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	29 128

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	141					141
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	141					141
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	141					141

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

LES EFFECTIFS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association : 71 564 €

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/08/2022
Personnel salarié :	19,00	19,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,00	7,00
Ouvriers		
Moniteurs	11,00	11,00
Directeur	1,00	1,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

290012 - MFR SAINT RENAN MENGLEUZ

Du 01/09/2022 au 31/12/2023

Formation du Résultat Exceptionnel :

	31-12-2023	31-08-2022
PRODUITS :		
Divers	697	534
Amort subv investissements	22 367	15 171
TOTAL	23 064	15 705
CHARGES :		
Divers		544
Pénalités	23	
Perte nourriture/Ciaran	1 800	
TOTAL	1 823	544

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

